



COMMUNE DE LA GACILLY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue de la mise à jour de l'activité de traitement de déchets non dangereux de la station d'épuration de la commune de La Gacilly située rue de l'Aff, sera ouverte du 26 août au 26 septembre 2013 inclus à la mairie de La Gacilly. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur.

L'information de l'autorité environnementale est consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne, des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et sur le site Internet de la mairie de La Gacilly (www.la-gacilly.fr).

Ce projet est présenté par Monsieur le Maire de La Gacilly. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de M. le maire de La Gacilly ou du bureau d'étude Impact et Environnement à Beaucouze (49070).

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif, Mme Nicole JOUEN (attachée de la fonction publique territoriale en retraite) et Mme Joanna LECLERCQ (chargée de mission en urbanisme) respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de La Gacilly :

Lundi 26 août 2013 de 9h à 12h

Mercredi 11 septembre 2013 de 9h à 12h

Vendredi 20 septembre 2013 de 14h à 17h

Jeudi 26 septembre 2013 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de La Gacilly du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et sur le site Internet de la mairie de La Gacilly (www.la-gacilly.fr).